

Tous ces agents, ainsi que ceux des brigades de l'intérieur, composées chacune de deux employés, adressent chaque jour un rapport de leur service à la direction centrale ; ils forment pour ainsi dire le cadre actif de l'octroi. Ils connaissent les fraudeurs et leurs habitudes ; ils savent dérouter leurs manœuvres et lutter avec eux d'imagination et de patience ; pas un des coins mystérieux de Lyon ne leur est inconnu et ils n'ignorent aucun détour de la banlieue ; la crédulité n'est pas leur défaut et ils ne se fient pas toujours aux apparences.

Le Rhône et la Saône sont l'objet d'une surveillance toute particulière.

On choisit, pour ce service, des employés spéciaux, habitués à manier habilement la rame. Ils passent la nuit dans leurs barques, et, malgré les brouillards et la rapidité des eaux, ils parcourent le fleuve qu'ils connaissent en tous ses endroits, et traversent les ponts avec adresse et sans crainte.

Si une barque chargée de fraude cherche à pénétrer en ville à la faveur de la nuit, ils se mettent à sa poursuite, soutiennent parfois des luttes avec des fraudeurs, dont le péril augmente l'audace, et sont souvent assez heureux pour éviter les coups et saisir et marchandises et fraudeurs.

Parfois encore, il leur est donné de fournir l'exemple du dévouement et du courage en arrachant à une mort certaine des malheureux près de périr dans nos fleuves. C'est ainsi, que par décisions ministérielles, 3 médailles d'honneur ont été accordées à 3 employés d'octroi, durant l'exercice dernier, pour les sauvetages qu'ils avaient opérés. On voit souvent se renouveler ces faits si honorables pour le service de l'octroi.

Toutes ces opérations, toutes ces surveillances, toutes